

**SPECIAL**

# IMAGINE DEMAIN

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GENERALE

VENDREDI 10 AVRIL 2020

N° 009

300 FCFA



## Climat des affaires au Togo: une série de réformes entreprises depuis novembre 2019

**La dématérialisation des services est un avantage en ces temps du COVID-19**

Le gouvernement togolais a gardé le cap des réformes en matière du climat des affaires. Grâce à certaines réformes, l'administration togolaise offre de plus en plus de prestations en ligne. Cette option allie l'efficacité et le gain de temps et devient très bénéfique en ces temps de COVID-19.

**PAGE 5**

### POLITIQUE

#### Agbeyome KODJO pourra répondre de ses actes

En contestant la crédibilité des résultats issus du scrutin présidentiel du 22 février ...

**PAGE 2**

### INTERVIEW

#### Leolambert AMOUZOU « J'ai plusieurs talents sous la main mais j'essaie de leur faire comprendre la réalité d'être un artiste »

Promoteur artistique, Leolambert AMOUZOU est le promoteur du label de musique « NKROUMAH AMOUZOU PRODUCTION » au Togo. Affectueusement appelé « Son Excellence » ...

**PAGE 6**

### PAROLE D'EXPERT

#### L'AUTRE URGENCE

#### ...POUR QUE CETTE CRISE SANITAIRE N'ENGENDRE PAS UNE CRISE HUMANITAIRE

Au 5 avril 2020, le coronavirus présente le tableau suivant en Afrique : 50 pays sur 54 sont touchés, 8.536 cas sont ...

**PAGE 8**

## Les scénarios d'impact du COVID-19 sur les économies africaines : le secteur privé face à la crise

Le virus SARS-CoV-2 impacte inévitablement l'activité économique dans le monde et en Afrique. Les conséquences peuvent être lourdes en Afrique. A quoi faut-il s'attendre ? Que devra faire le secteur privé durant cette crise ?

**PAGE 4**

### La réponse du gouvernement à la crise sanitaire

**Maintenir un contrôle de l'épidémie, se préparer au pire, prendre des mesures de soutien et de relance : le gouvernement répond présent face au Covid-19.**

Au moins 70 cas de contaminations ont été détectés à ce jour au Togo. La situation est contrôlée comme du lait sur le feu. 250 respirateurs ont été commandés par le gouvernement togolais. Dans le scénario où le nombre de contamination franchit le cap des 120, la capacité d'accueil du Centre Hospitalier Régional Lomé-Commune sera débordée. Il est envisagé, en fonction ...

**PAGE 3**

## Agbeyome KODJO pourra répondre de ses actes

**En contestant la crédibilité des résultats issus du scrutin présidentiel du 22 février passé, Agbeyome Kodzo, candidat malheureux, tente de créer une crise postélectorale pour espérer briser la légitimité du Chef de l'Etat réélu Faure GNASSINGBE. Du coup, l'ancien Premier Ministre, qui, durant les six dernières années, s'est montré opposant modéré et attaché à la légalité, a posé des actes pour lesquels il pourra répondre devant la justice.**

Il n'est pas un ovni sur la scène politique togolaise. Agbéyomé Kodjo, 65 ans, est une figure historique qui a occupé de hautes fonctions tant sur le plan politique qu'administratif. Tombé en disgrâce au temps du président Eyadema, il part en exil. Revenu au Togo, il devient opposant mais sa vie politique n'a pas été un long fleuve tranquille.

Lorsqu'en 2013, il estimait être trahi par ses amis de l'opposition suite à leur participation aux élections législatives au sein d'un regroupement, Agbéyomé Kodjo a préféré prendre ses distances vis-à-vis d'eux. Depuis lors, l'opposant se met à l'écart des leaders de l'opposition dite radicale. Tant et si bien qu'à Lomé, certains avaient le sentiment que cet ancien Premier Ministre est rentré dans les giron du Président Faure. Il est resté modéré. Son parti, le MPDD, a pris part aux élections législatives de 2018 alors que la C14 (la coalition des 14 partis de l'opposition, qui a organisé des manifestations contre le pouvoir entre 2017 et 2018, et qui a volé en éclat par la suite) avait appelé au boycott de ces élections. Comme dans un feuilleton, la politique togolaise a connu un rebondissement lorsque Monseigneur Philippe Kpodzro choisit Agbéyomé Kodjo, « candidat unique de l'opposition » à l'issue d'un casting qui n'en était pas un. En fait, en lançant sa dynamique pour choisir ce « candidat unique », Monseigneur Kpodzro lui-même avait, quelques fois, sans le vouloir, vendu la mèche au cours de ses rencontres. Les principaux opposants radicaux, à l'exception de Brigitte Adjamagbo (CDPA) et de Fulbert Atisso (Togo autrement), n'ont jamais voulu suivre cette initiative dénommée « la dynamique Monseigneur Philippe Kpodzro ». Depuis les manifestations de la C14 en 2017,

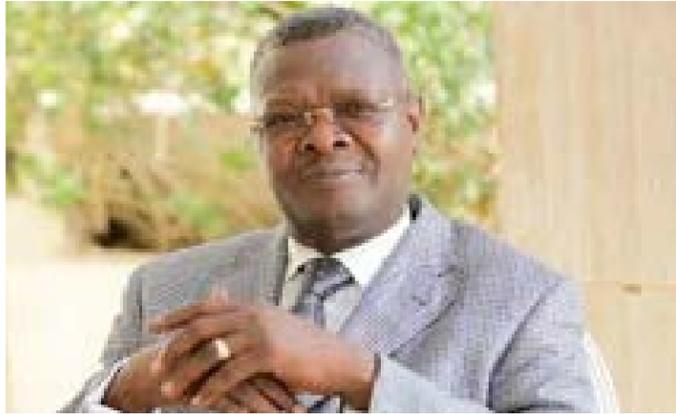
Monseigneur Philippe KPODRO a pris position contre le pouvoir de Lomé et s'est acharné contre la personnalité de Faure Gnassingbé. Cette situation avait suscité de nombreuses réserves donc moins d'indignations au sein de la communauté catholique.

Agbéyomé Kodjo, candidat de Monseigneur Kpodzro, dans un rôle du candidat unique de l'opposition qu'il tente de s'endosser, change d'attitude et de façon assez surprenante. Il emboîte le pas à son parrain, le prélat et critique désormais, vertement le pouvoir.

« Je pensais qu'en tant qu'évêque, Monseigneur Kpodzro allait dire qu'il pense avoir gagné mais qu'il n'a pas la preuve » avait estimé un observateur de la vie politique togolaise. « Lui, évêque, ne peut pas cautionner qu'Agbéyomé se proclame sans preuve » a-t-il dit.

**« Des faits délictuels et criminels » selon le Procureur de la République**  
Si Jean Pierre Fabre, leader de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) n'a jamais accepté sa défaite en 2010 et 2015 sans franchir certaines limites, Agbeyomé Kodjo, qui respecte cette tradition de contestation des élections au Togo, ne s'en est pas privé de le faire.

Dans sa lettre adressée à la Présidente de l'Assemblée nationale le 09 mars 2020 avec objet « demande de levée d'immunité parlementaire », dont la copie virtuelle a circulé sur les réseaux sociaux, le Procureur de la République a indiqué que, le député Agbéyomé Kodjo, posait certains actes et tenait certains propos au cours de la campagne électorale et a persisté « en s'autoproclamant Président de la République élu au soir du 22 février 2020, préalablement à la proclamation des résultats provisoires par la Commission Electorale



Agbéyomé Kodjo

Nationale Indépendante (CENI) ». Puis, M. Kodjo, « après avoir procédé à la nomination le 02 mars 2020 d'un supposé Premier Ministre en la personne du sieur Antoine Koffi NADJOMBE, s'est adressé le 03 mars 2020 à la nation et aux forces armées togolaises invitant celle-ci à se mobiliser autour de sa personne de prétendu Chef de l'Etat et Chef suprêmes des armées ». Dans la même veine, poursuit le Procureur de la République, « le sieur NADJOMBE s'adressant à la nation entre le 04 et le 06 mars, en qualité de Premier Ministre, a appelé, non seulement la population mais aussi les forces de défense et de sécurité à se rallier au député Agbéyomé KODJO comme président élu et à lui-même pour prendre contrôle de tous les leviers de l'Etat. »

Le procureur de la République qui souligne aussi la « création d'un site web du gouvernement dit d'Agbéyomé », estime qu'Agbéyomé Kodjo tente de supprimer les institutions de la République « en s'érigeant Président de la République au mépris des résultats définitifs de la Cour constitutionnelle » et en procédant aux « actes subversifs » alors même que le mandat du chef de l'Etat actuel est toujours en cours.

Le Procureur de la République a estimé que le député a posé « des faits délictuels et criminels » auxquels il devra répondre. Lundi 16 mars, le parlement lève l'immunité parlementaire d'Agbéyomé Kodjo pour ces faits. 80 députés ont voté pour, 8 se sont abstenus et 2 ont voté contre.

**S'auto-proclamer Président sans prendre le risque de démissionner de son poste de député**

La dynamique KPODZRO s'est lancée sans ménagement dans un bras de fer avec le pouvoir de Lomé que le parti UNIR (Union pour la République, parti au pouvoir) a jugé provocateur, au cours d'une conférence de presse, mardi 03 mars. Agbéyomé Kodjo s'était déclaré « Président démocratiquement élu » sans jamais se prononcer sur son poste au sein de l'Assemblée nationale. Cette représentation nationale actuelle, le candidat Agbéyomé Kodjo devrait la dissoudre, une fois élu, si l'on en croit Madame Adjamagbo Kafui, porte-parole du candidat malheureux, qui s'est prononcé sur le sujet au cours d'une émission - débat su la télévision togolaise pendant la campagne électorale. Dans cette assemblée qu'il ne souhaite plus voir, Agbeyome s'accroche ainsi à son poste de député, et de surcroit à son immunité. Dany Ayida, qui est devenu, peu avant la campagne, un soutien important à la dynamique Kpodzro, avait demandé à Agbeyomé Kodjo, à travers un post facebook, de démissionner. La résistance qu'a lancée Agbéyomé Kodjo, même si elle est allée loin selon les proches du pouvoir, peut être considérée comme un ballon d'essai pour lequel, il n'a sûrement pas envisagé prendre un risque lié à ses privilèges.

L'ancien Premier Ministre n'en doutait pas. La contestation, qui aurait pu créer une crise postélectorale, n'est pas sûre d'aboutir malgré que, les partisans de la dynamique Kpodzro, claironnent qu'ils ont « des soutiens diplomatiques ». Un « trompe-œil », selon leurs détracteurs.

**Lâché par l'opposition**

**et jamais reconnu la communauté internationale**

Avec moins de 5%, Jean Pierre Fabre, arrivé 3ème a reçu une « claque » électorale. Bien qu'il accepte cette défaite, M. Fabre n'a jamais reconnu officiellement une quelconque victoire d'Agbéyomé Kodjo. A y voir de près, le communiqué de son parti, quelques heures après la fermeture des bureaux de votes, samedi 22 février, n'a jamais précisé le vainqueur de l'élection. Ce communiqué soulignait une évidence : UNIR et le MPDD arrivaient en tête dans plusieurs bureaux de votes. Les réactions prématurées ou les mieux préparées des autres partis politiques de l'opposition ont été toutes, assez nuancées. Les autres candidats doutent plutôt de la crédibilité des résultats du scrutin sans pour autant reconnaître les chiffres qu'avait avancés le camp d'Agbéyomé Kodjo. Aucun d'entre eux, n'a appelé ses militants à se joindre à la manifestation que la dynamique Kpodzro devrait organiser sur le terrain du bas-fond du Collège Saint Joseph

Quant à la communauté internationale, elle reconnaît la victoire du Président sortant Faure GNASSINGBE. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la France, l'Union Européenne et autres pays ont envoyé leur lettre de félicitations sans qu'aucun de leurs cadres ne jette le moindre discrédit sur le processus électoral. Le coronavirus a imposé une trêve politique. Cette situation n'a pas dissuadé le leader du MPDD à lancer des pics, devant des jeunes rassemblés à la devanture de sa maison. Mais bien avant, à travers un message à la nation, diffusé sur les réseaux sociaux.

Agbéyomé Kodjo, qui ne s'est pas présenté, jeudi 09 avril, devant le Service central de recherches et d'investigations criminelles de la Gendarmerie Nationale, risque d'être affaibli, par son bras de fer avec le pouvoir et surtout par d'éventuels ennuis judiciaires.

**Joseph MB**

## La réponse du gouvernement à la crise sanitaire

**Maintenir un contrôle de l'épidémie, se préparer au pire, prendre des mesures de soutien et de relance : le gouvernement répond présent face au Covid-19**

Au moins 70 cas de contaminations ont été détectés à ce jour au Togo. La situation est contrôlée comme du lait sur le feu. 250 respirateurs ont été commandés par le gouvernement togolais. Dans le scénario où le nombre de contamination franchit le cap des 120, la capacité d'accueil du Centre Hospitalier Régional Lomé-Commune sera débordée. Il est envisagé, en fonction de l'évolution de l'épidémie, l'aménagement d'un hôpital dans l'enceinte du CETEF (Centre Togolais des Expositions et Foires du Togo) qui pourra accueillir jusqu'à 500 malades.

L'état d'urgence décrété et les diverses mesures restrictives prises par le gouvernement devront être maintenus pour contrôler la diffusion du virus dans la population et éviter des contacts avec le SARSCoV2, le virus responsable du Covid19. Des dispositions ont été prises pour augmenter les capacités de dépistage au sein de la population.

Les impacts économiques et sociaux de la pandémie de Covid-19 sont attendus. Un fonds national de solidarité et de relance économique de 400 milliards a été créé. Le gouvernement a

lancé un programme de revenu de Solidarité pour les couches les plus vulnérables.

Ce programme de transfert monétaire vise à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de ripostes contre le coronavirus.

Dans son discours du 1er avril, le Chef de l'Etat a promis l'étude par le gouvernement de la situation fiscale des entreprises notamment celles qui sont les plus exposées aux conséquences de la crise. Des mesures spécifiques d'accompagnement devront être mises en place pour soutenir la production agricole et assurer l'autosuffisance alimentaire. La réflexion sera menée sur la situation des jeunes qui viennent de lancer leurs activités. Elle est en cours avec le secteur privé en vue de l'adoption des mesures de soutien à la consommation, à la production et à la sauvegarde de l'emploi.

Mais déjà, de plus en plus de secteurs appellent l'Etat à la rescousse et les autorités doivent s'attendre à résoudre plusieurs équations.



Joseph MB illustration




**STOP COVID-19**

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER NOTRE ENTOURAGE, CES GESTES BARRIÈRES SONT ESSENTIELS



Se laver très régulièrement les mains



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Tousser/Éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans se serrer les mains, éviter les embrassades

Pour toute information, contactez le numéro vert **111** appel gratuit 24h/24 7j/7

# Les scénarios d'impact du COVID-19 sur les économies africaines : le secteur privé face à la crise

**Le virus SARS-CoV-2 impacte inévitablement l'activité économique dans le monde et en Afrique. Les conséquences peuvent être lourdes en Afrique. A quoi faut-il s'attendre ? Que devra faire le secteur privé durant cette crise ?**

La pression sur le système sanitaire en Afrique est très forte. Tous les pays africains sur le continent, à l'exception du Lesotho, des Comores et de Sao-Tomé et Príncipe sont touchés par le coronavirus bien que, le continent reste toujours relativement épargné par la vague épidémique. En Afrique, sur le plan sanitaire, une crise majeure hante les esprits. Sur le plan économique, la crise est déjà là. « Le pic de contamination n'est pas encore atteint en Afrique. Mais, d'un point de vue économique, c'est comme si l'on était déjà les deux pieds dedans » a estimé dans le magazine Jeune Afrique, Carlos Lopes, ancien secrétaire exécutif de la CEA (Commission Economique pour l'Afrique). Pour cet économiste, « Les États doivent protéger au maximum leur tissu de petites et moyennes entreprises. La machine sera ensuite relancée avec la consommation interne. Les pays africains doivent aussi donner toute priorité à la gestion de leurs fonds de pension, dont les énormes ressources sont gérées de façon peu productive ».

Dans une note publiée en ligne vendredi 03 avril, l'agence de conseil en communication spécialisée sur l'Afrique « 35°Nord » présente la synthèse d'une étude réalisée par le cabinet de conseil en stratégie « McKinsey » sur les impacts économiques du Covid-19 sur les économies africaines.

Selon la note, le cabinet « McKinsey » soulève 3 trois conséquences majeures de la crise sur le plan économique en Afrique ; esquisse quatre scénarios d'impact sur les économies africaines et fait des

recommandations pour le secteur privé.

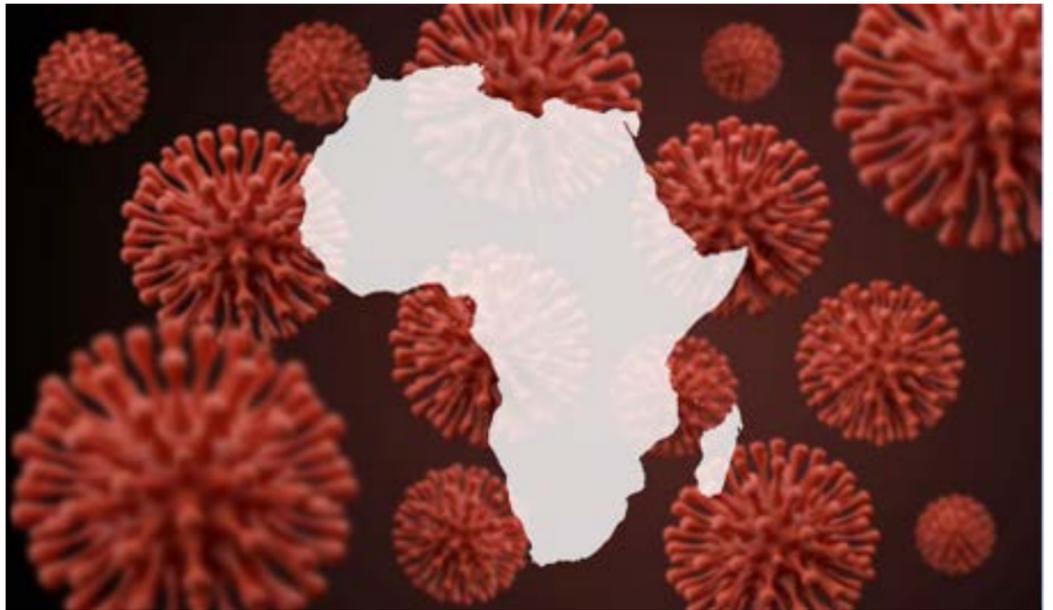
## Trois défis économiques majeurs

Selon McKinsey, sur le plan économique, les pays africains devront faire face à trois conséquences majeures de la crise. Primo, la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales exposées aux intrants en provenance d'Asie, d'Europe et du Moyen-Orient, ainsi que la baisse de la demande sur les marchés mondiaux pour un large éventail d'exportations africaines. L'étude révèle que l'Afrique risque de connaître un retard ou une réduction des investissements directs étrangers (IDE), car ses partenaires des autres continents réorientent les capitaux chez eux. Secundo, les interdictions de voyager et les mesures de prévention limitent non seulement la circulation des personnes à travers les frontières et à l'intérieur des pays, mais perturbent également les méthodes de travail de nombreux individus, entreprises et organismes gouvernementaux.

Tertio, au mois de mars 2020, le prix du pétrole a chuté d'environ 50%. Pour les pays exportateurs nets de pétrole, cela se traduira par une augmentation des problèmes de liquidité, une perte de recettes fiscales et une pression sur les devises. Toutefois, la baisse des prix du pétrole aura potentiellement un impact économique positif pour les pays importateurs de pétrole et les consommateurs.

## Quatre scénarios d'impact sur les économies africaines

Pour évaluer l'ampleur possible de cet impact,



illustration

le cabinet « McKinsey » a modélisé quatre scénarios sur la manière dont les différents taux de transmission de COVID-19 - tant au niveau mondial qu'au sein de l'Afrique - affecteraient la croissance économique de l'Afrique, note l'agence « 35°Nord ».

Le premier scénario est que la pandémie sur le plan mondiale et en Afrique est contenue. Dans ce cas, la croissance moyenne du PIB de l'Afrique en 2020 serait ramenée de 3,9 % (prévision d'avant la crise) à 0,4 %. Ce scénario suppose que l'Asie connaisse une reprise continue après la pandémie et un redémarrage économique progressif. Le second scénario est la résurgence d'une pandémie mondiale, mais l'Afrique est moins frappée. Dans ce scénario, la croissance moyenne du PIB de l'Afrique en 2020 serait réduite d'environ cinq points de pourcentage, ce qui se traduirait par un taux de croissance négatif de -1,4 %.

Le troisième scénario est que la pandémie est contenue sur le plan mondial, mais l'Afrique est largement touchée. Dans ce scénario, la croissance moyenne du PIB de l'Afrique en 2020 serait réduite d'environ six points de pourcentage, ce qui se traduirait par un taux de croissance négatif de -2,1 %, avec un ralentissement

économique important des économies africaines les plus importantes.

Le quatrième et dernier scénario est la résurgence d'une pandémie mondiale, et l'Afrique est largement touchée. Dans ce cas, la croissance moyenne du PIB de l'Afrique en 2020 serait réduite d'environ huit points de pourcentage, ce qui se traduirait par un taux de croissance négatif de -3,9 %. À l'échelle mondiale, l'Europe et les États-Unis continuent d'être confrontés à la pandémie, tandis que la Chine et les pays d'Asie de l'Est sont confrontés à une reprise de la propagation du virus. La plupart des grandes économies africaines sont confrontées à un grave ralentissement économique.

## Le secteur privé face à la pandémie

Le cabinet « McKinsey » a fait des recommandations à l'endroit du secteur privé, expliquent les experts de l'agence « 35°Nord ». Assurer la continuité des activités dans la crise actuelle, telle doit être la première responsabilité des entreprises du secteur privé, selon le cabinet. Quatre aspects sont à prendre en compte lors de cette crise. Premièrement, protéger la main-d'œuvre en vue de garantir le maintien de l'emploi dans un environnement de travail sûr, adopter une nouvelle

organisation, notamment en favorisant le travail à distance avec les outils nécessaires et un isolement strict des cas suspects.

Deuxièmement, stabiliser les chaînes d'approvisionnement. Les entreprises doivent garantir la continuité des activités par un engagement transparent des fournisseurs, une évaluation de la demande et des ajustements de la production et des opérations.

Troisièmement, engager les clients. Les entreprises peuvent affiner leur communication de crise et identifier les changements dans les politiques clés, allant de la promotion des consignes sanitaires à l'exonération des frais d'annulation et de changement de réservation selon les secteurs.

Enfin, faire des tests de stress financiers. Les entreprises doivent élaborer et évaluer des scénarios d'impact épidémiologique et économique pertinents afin d'aborder et de planifier les besoins en fonds de roulement.

Au-delà de leurs propres activités, les entreprises du secteur privé ont également un rôle essentiel à jouer en aidant les gouvernements à lutter contre la pandémie et ses retombées économiques.

**Imagine Demain avec « 35°Nord »**

# Climat des affaires au Togo: une série de réformes entreprises depuis novembre 2019

## La dématérialisation des services est un avantage en ces temps du COVID-19

**Le gouvernement togolais a gardé le cap des réformes en matière du climat des affaires. Grâce à certaines réformes, l'administration togolaise offre de plus en plus de prestations en ligne. Cette option allie l'efficacité et le gain de temps et devient très bénéfique en ces temps de COVID-19.**

L'attractivité des affaires au Togo a continué à être dopée par de nouvelles réformes. Commencé en novembre 2019, ces nouvelles réformes ont été renforcées entre décembre 2019 et janvier 2020, et se poursuivent à ce jour.

L'environnement des affaires au Togo a été marqué par une série de bons résultats ces trois dernières années. Dans le rapport Doing business, le Togo a dépassé 59 pays dans le monde en matière de facilité de faire des affaires, sur l'intervalle 2018 -2020. On note 19 places en 2019 et 40 places en 2020. En termes de progression, le Togo est le 2ème pays qui a le plus progressé, après le Rwanda depuis le début de l'élaboration du Rapport Doing Business, il y a 16 années. Dans le rapport de 2020 (paru en 2019), le Togo a engrangé de bons résultats. Il est le premier pays au monde qui a fait plus de progrès, donc 1er meilleur « performer » au monde en termes de progression mais aussi 1er réformateur en Afrique et 3ème réformateur dans le monde.

5 indicateurs clés sur 10 évalués, ont permis au Togo d'intégrer le top 10 des meilleurs réformateurs Doing Business au monde. Ils sont, la création d'entreprise, l'obtention de Prêt, l'obtention de Permis de construire, le Raccordement à l'électricité et le Transfert de propriété. Parmi les nouvelles réformes opérées depuis novembre 2019 :

### Des facilités relatives à l'exécution des contrats.

Les efforts du gouvernement se traduisent par des

facilités relatives à l'exécution des contrats. On note entre autres, que le système judiciaire a été dématérialisé en faveur du secteur privé. Les avocats peuvent désormais, via une plateforme, faire, le dépôt de la plainte ; accéder aux lois aux règlements et à la jurisprudence ; accéder aux formulaires à soumettre au tribunal ; procéder au paiement électronique des frais de dossiers ; suivre l'état d'une affaire ; consulter leurs dossiers en ligne ou via un sms etc.

De nouvelles autres dispositions en matières commerciales ont été prises. Les affaires commerciales sont désormais attribuées de façon aléatoire et automatique aux juges pour plus de transparence. Aucun avocat ne peut plus savoir quel juge aura à traiter son dossier. Une loi a institué la conférence préparatoire déterminant le calendrier du prononcé des jugements. Les recours à la conciliation, à la médiation ou à l'arbitrage sont fortement encouragés. La conférence préparatoire permet aussi de savoir si le tribunal est indiqué pour juger l'affaire en question. Le rapport de performance du Tribunal de Commerce est accessible en ligne.

Le délai moyen de traitement des affaires est réduit à 75 jours avec un taux de résolution de 85%, grâce à l'encadrement et au respect des procédures. Une procédure simplifiée à la chambre de petits litiges avec possibilité pour les parties de s'auto-représenter a été mise en place.

Les frais d'enrôlement des dossiers dans cette chambre sont réduits à



illustration

9.000 F CFA

### Le commerce transfrontalier

Le secteur du commerce transfrontalier a subi aussi des réformes. Les attentes des entrepreneurs exportateurs trouvent des réponses. La procédure de demande de Certificat d'origine a été dématérialisée. Avant d'exporter les produits, les opérateurs économiques ont besoin de solliciter le certificat d'origine. Elle se fait en ligne depuis fin 2019. L'opérateur économique peut le faire depuis sa maison, et l'obtenir au plus 5 heures de temps seulement après, au lieu de se déplacer et attendre 48 heures pour l'avoir.

Les procédures dans Sydonia word ont été aussi dématérialisées. Il est possible aux commissionnaires en douane agréés, consignataires, importateurs / exportateurs, d'envoyer par voie électronique leur déclaration via la plateforme Sydonia Word et d'obtenir divers documents en ligne.

Au Port Autonome de Lomé, le délai de dépôt du Manifeste a été réduit à 24 heures avant l'arrivée du navire, ainsi que le délai

d'attente pour le passage des marchandises au scanner de Lomé Container Terminal (LCT) réduit grâce au fonctionnement 24h/24. Par le passé, le temps de repos excessif entraînait des fils d'attente.

### Création d'entreprise

La création d'entreprise est l'un des facteurs importants qui ont fortement contribué à créer un environnement des affaires attractif au Togo. Le gouvernement togolais poursuit la dynamique en réduisant davantage les coups de création d'entreprises. Il a supprimé depuis le 30 Septembre 2019, les frais de timbre de la déclaration d'existence et les frais d'annonce légale. Ces frais étaient de 1000 Fr CFA chacun. Une entreprise individuelle se crée au Centre de formalités des Affaires (CFE) avec 25 400 FCFA et les autres formes à 28 250 FCFA.

Le paiement des frais de création d'entreprise se fait par voies électroniques et par mobile via les services de transferts des opérateurs de téléphonies mobiles au Togo ou par Mastercard et Visa. La Vérification automatique de l'antériorité du nom lors de la demande se fait

en ligne.

### Transfert de propriété

Le délai moyen d'obtention de copie d'états descriptifs est réduit à 05 heures et les demandes de renseignements, de photocopie et d'états descriptifs se font via la plateforme e-foncier. Elles sont gratuites, du 03 février au 03 août 2020.

Un dispositif indépendant est mis en place au niveau de l'OTR pour traiter la question des plaintes contre la conservation foncière, le cadastre ou l'OTR.

### Un contexte de COVID 19

L'épidémie de coronavirus impose des mesures de distanciation sociale, de restriction et de confinement. Elle impose à des personnes d'effectuer des démarches en ligne. L'amélioration du climat des affaires au Togo a eu l'avantage de dématérialiser certains services comme ceux cités plus haut. Depuis 2019, la déclaration et le paiement d'impôts, taxes et des cotisations sociales se font en ligne. Le Togo reste l'un des pays les plus avancés dans la sous région en matière de dématérialisation des services publics.

## INTERVIEW / Leolambert AMOUZOU « J'ai plusieurs talents sous la main mais j'essaie de leur faire comprendre la réalité d'être un artiste »

Promoteur artistique, Leolambert AMOUZOU est le promoteur du label de musique « NKROUMAH AMOUZOU PRODUCTION » au Togo. Affectueusement appelé « Son Excellence » par certains artistes de la chanson, ce togolais qui réside en France répond aux questions de *Imagine demain*



**Leolambert AMOUZOU**

### Imagine Demain : D' où vous est venue l'idée de produire les artistes ?

Leolambert AMOUZOU : Je suis né dans une famille qui aime beaucoup la musique, vu que mon père était chanteur et avait différents groupes de musique traditionnelle. Ma mère avait une grande place de fête à l'époque où les Discs Jockers de la capitale et des comédiens tels que Kokouvito, Azé Kokovivina prestaient les week-ends. Je suivais de près dès mon jeune âge la musique togolaise et je me faisais l'idée d'y apporter un jour, mon petit plus. Je suis né avec la musique. La culture dans le sang.

### Quel type d'artiste accompagnez-vous ? Est-ce que la production d'artistes togolais de la chanson est une affaire rentable ? Ou cherchez-vous que de la notoriété ou à développer votre réseau ?

Malheureusement, je ne peux pas satisfaire les besoins ou les diverses sollicitations des artistes Togolais que je reçois au quotidien. Cette situation m'attriste des fois mais je n'ai pas un

choix. Accompagner les artistes est une question de moyens, des fois, de beaucoup d'argent.

La production d'artistes Togolais de la chanson n'est pas du tout une affaire rentable. Certains peuvent se demander dans ce cas, pourquoi faut-il continuer par les produire ? Pour moi d'abord c'est une passion et ensuite, c'est un devoir. Mandela disait que « ce n'est pas ce que ton pays t'a apporté qui est important, mais ce que tu as pu apporter à ton pays ». Je vous invite, en tant que journaliste, à vous renseigner sur moi pour voir si j'ai des retours sur investissements dans ce domaine.

Pourtant, des amis camerounais et ivoiriens qui ont pris des conseils chez moi, s'en sortent bien. Je ne cherche pas non plus de la notoriété, ou à développer un quelconque réseau. Mon réseau, c'est ma famille. La musique est ma grande passion et pour moi, il est important d'accompagner les artistes à développer leur carrière.

### Pouvez-vous nous rappeler quelques artistes

### que vous avez produits ? Quels sont les succès mais aussi les obstacles que vous rencontrez ?

Il y a plusieurs artistes qui sont sous mon label mais je vous cite quelques noms : ALLONE ex membre du groupe TOOFAN, RAS LY, AGBOTI KEKELI, MASTER POPA, ETANE, SAKISON THEKING, BLACK T.

Je ne peux pas dire que nous ne connaissons pas de succès puisque nous avons lancé de nombreux titres qui ont marché. Mais vu que les artistes eux-mêmes n'arrivent pas à vivre décemment de leur travail, je dirais que c'est un succès amer.

J'ai connu des obstacles à mes débuts du fait

justement que j'étais à mes débuts.

### Avez-vous de nouveaux talents sous la main ?

J'ai plusieurs talents sous la main mais j'essaie de leur faire comprendre la réalité d'être un artiste de la chanson. Bien sûr, ils ont plus de talent que les DAVIDO, Faly Ipupa et autres mais je crains qu'ils ne deviennent pas des stars. Les réalités sur le terrain sont différentes. C'est de mon devoir aussi de les orienter.

### Quels sont les projets de votre label de production à ce jour ?

Les projets de NKROUMAH AMOUZOU PRODUCTION sont énormes.

Nous étions sur les préparatifs du 4ème Album de MASTER POPA et des projets avec les artistes de l'Europe avant la crise du coronavirus.

### Le monde est sous le choc du COVID 19. Que pensez-vous de la gestion de la crise au Togo ?

Je félicite le Chef de l'Etat et son gouvernement pour les mesures prises en vue de lutter contre l'épidémie. J'apprécie les actions en faveur des zemidjans, des couches défavorisés et des PME. J'invite la population à observer les mesures sanitaires pour se protéger et protéger les autres.

*Propos recueillis par Tété Babatundé*

**COVID-19**

# PRENEZ SOIN DE VOUS

**INFORMEZ-VOUS EN TEMPS REEL SUR  
REPUBLICOFTOGO.COM**



## PRECAUTION CONTRE LE CORONAVIRUS

## NUMERO VERT

# 111



Se laver régulièrement la main avec du savon et de l'eau ou avec une solution hydroalcoolique



Éviter de cracher et de se moucher sur le sol



Éviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et /ou difficultés respiratoires



Se couvrir la bouche et le nez. En cas de toux ou éternuement, le faire dans le pli du coude ou avec un mouchoir (après utilisation le jeter dans une poubelle bien fermée)



Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez ; éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique et se laver les mains aussitôt après



En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux domestiques ou d'élevage

APPEL GRATUIT 24H / 24. 7 JOURS SUR 7



Récépissé N° 0574/26/07/18/HAAC

**Directeur de publication:**  
Tété B. MENSAH-BOBOE  
boboejoseph@gmail.com

**Comité de rédaction:**

Babatundé Boboe  
Youssef B

**Service commercial:**

(+228) 70 35 35 90 / 93 23 17 86

**Graphiste:**

Eros DAGOUDI (Tél: 91099250)

**Imprimerie:**

DIRECT PRINT  
Quartier Djidjolé

**Distribution:**

DAMALI Kossi (Tél : 90 74 91 24)

**Tirage:**

1000 exemplaires

**Contacts:**

Tél: (+228) 70 35 35 90 / 93 23 17 86

E-mail: bravo\_yosef@yahoo.fr

## L'AUTRE URGENCE

## ...POUR QUE CETTE CRISE SANITAIRE N'ENGENDRE PAS UNE CRISE HUMANITAIRE



Reckya Madougou

Au 5 avril 2020, le coronavirus présente le tableau suivant en Afrique : 50 pays sur 54 sont touchés, 8.536 cas sont confirmés positifs et 360 morts, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Tout comme la Chine, l'Italie, la France, les États-Unis et bien d'autres régions du monde, l'Afrique est confrontée à une guerre qui s'annonce dans son cas, asymétrique. Alors, en plus de frapper sans ménagement et de plein fouet les ressources humaines du continent, elle déstabilise et déstructure de façon globale - même si à des niveaux différenciés - l'économie de nos États. De fortes régressions voire des récessions économiques sont envisagées aux quatre

coins du monde.

Tous les pays surtout africains subiront des conséquences lourdes si nous n'adaptions pas les mesures d'organisations sociales et économiques aux fonctionnements des sociétés humaines et morales sur le continent. Et le choc qui s'annonce promet d'être plus sévère que celui de la crise de 2008-2009 si nous n'y prenons garde. Surtout si ne sont pas promues des recettes endogènes tout en nous inspirant des méthodes qui ont fait leurs preuves sous d'autres cieux, non sans les revisiter à l'aune d'une contextualisation.

Ouagadougou connaîtra une baisse de plus de 4 points de sa croissance tandis que le trou prévisible dans les

recettes publiques est de l'ordre de 306 milliards de francs CFA cette année 2020. Du fait de l'effondrement des cours du pétrole engendré par cette pandémie, Abuja quant à lui perdra au moins la moitié de ses recettes. Les prix des deux barils de pétrole de référence à savoir le Brent en Europe et le WTI aux États-Unis étant divisés par trois. C'est aussi le cas au Kenya où le tourisme est au ralenti. De 6% en février dernier, les réservations de vols à destination du pays ont baissé de 30% au 11 mars 2020. À Accra, la croissance du PIB tomberait autour de 2,5%, soit une baisse d'environ 75% par rapport à son niveau estimé de 7,6% par la Banque Mondiale en 2019. En Côte d'Ivoire, au Niger et même

au Sénégal, les mesures sociales prises pour la période pour l'heure se résument essentiellement à la gratuité des factures d'électricité et d'eau pour les ménages les plus pauvres, tout en suscitant d'ailleurs chez les populations une sorte de déception liée à la portion congrue que représente la fameuse « tranche sociale ».

Actuellement, les vecteurs de croissance que sont les entreprises bénéficient d'une suspension des recouvrements d'impôts. Des coûts alors importants à prendre en charge par les États, qui, dans leur majorité sont confrontés à l'imprévisibilité du confinement, de l'arrêt ou la réduction drastique des activités économiques et sociales, du couvre-feu, de l'état d'urgence et d'autres mesures fortes. Dans ce cas, ce sont d'abord les cibles déjà vulnérables qui sont les plus exposées. La limitation des déplacements et surtout des interactions sociales sur lesquelles se base l'essentiel de l'activité économique des ménages aura des impacts très négatifs sur le revenu et affaiblira la capacité de résilience des plus vulnérables.

Environ 5 000 milliards de dollars sont prévus être injectés par les pays du G20 pour soutenir l'économie. Moussa Faki Mahamat dans un entretien accordé récemment à Marc Perelman sur France 24 invite à apporter un soutien massif à l'Afrique dans une fourchette de 100 à 150 milliards de dollars en urgence en vue d'affronter à la fois les aspects sanitaire et humanitaire.

C'est un appel à saluer et qui tend dans une certaine mesure à justifier la position du Président béninois, Patrice Talon, qui n'opte pas pour un confinement intégral, lequel en vérité devrait engendrer - en amont et pendant

- d'autres mesures d'accompagnement impératives et adaptées à nos habitudes sociologiques, culturelles et cultuelles. Je me garde ici d'écumer lesdites habitudes qui ont trait notamment à nos habitations, à l'urbanisation sauvage, à nos modes d'approvisionnements (les marchés), au système de rémunération au jour le jour des 90% d'actifs de l'informel qui opèrent en Afrique au sud du Sahara et ne doivent leur consommation de subsistance du jour qu'à la recette de la veille, etc. Mais la solution de non confinement n'est pas pour autant la mieux appropriée contre une éventuelle implosion sociale. Car, l'enjeu n'est pas que de soutenir les conséquences de la baisse économique ou à faire face à l'augmentation des dépenses visant à contenir l'épidémie.

L'urgence absolue est d'atténuer l'impact du covid-19 sur la vulnérabilité des populations à travers des échelles de solidarité mondiale et nationale pour que cette crise sanitaire ne se mue pas en un cancer humanitaire dont les métastases pousseront certains corps sociaux par milliers dans les rues. Ces derniers préférant mourir plus tard d'une maladie en laquelle ils croient à peine que d'une faim « créée artificiellement » selon eux du fait de mesures de prévention préconisées par leurs dirigeants. D'autant d'ailleurs que 20 millions d'emplois seraient en sursis sur le continent du fait de la crise économique que génère cette pandémie selon une étude produite par des experts de l'Union africaine.

Au demeurant et tenant compte de notre mode d'organisation sociale, la microfinance est une réponse positive et cognitive, adaptée et...

Suite à la page 9

...efficace au profit des artisans, des agriculteurs, des revendeurs, des petits commerçants, des entreprises unipersonnelles, des services à petite échelle, etc. Au titre des mesures prises par les États, plusieurs fonds de solidarité sont annoncés. En premier, le roi Mohammed VI du Maroc a mis en place un fonds spécial doté de 10 milliards de dirhams (934 millions d'euros) pour la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical, en termes d'infrastructures adaptées et de moyens supplémentaires à acquérir dans l'urgence. Le Président Macky Sall du Sénégal, en annonçant son décret sur l'état d'urgence, s'est dit « soucieux des effets de la crise sur l'économie nationale » et indique la création d'un fonds de riposte et de solidarité contre les effets du covid-19 à créditer de 1000 milliards de francs CFA « pour en atténuer l'impact ». Le Président togolais, Faure Gnassingbé, pour sa part a déclaré vouloir mobiliser 400 milliards de francs CFA pour son fonds multifonctions au profit de la crise, dénommé fonds national de solidarité et de relance économique. Idem au Burkina Faso, où près de 394 milliards de francs CFA, soit 4,45 % du PIB doivent être mobilisés. Même son de cloche au Gabon où le Président Ali Bongo a annoncé 250 milliards. Dans le même temps, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) appuiera chacun des 8 pays membre de l'UEMOA à hauteur de 16,2 milliards de FCFA, tandis que la Banque africaine de développement (BAD) lance une obligation « sociale » d'une valeur de 1772 milliards de FCFA en soutien aux pays africains. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a annoncé allouer 5,9 milliards de francs CFA aux pays d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, L'Organisation des Nations Unies (ONU), la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), l'Union européenne (UE)

s'annoncent également au chevet de l'Afrique. Commençons d'abord par souhaiter que les annonces nationales et multilatérales se transforment rapidement en concrétisation, tant les vœux pieux de solidarité internationale ont souvent été décevants à l'heure du bilan par le passé. Par ailleurs, c'est aussi le moment de questionner la solidarité au plan national dans nos pays africains et entre nos états pour ne pas attendre vainement et devoir agir finalement de guerre lasse, c'est-à-dire quand il est trop tard. Or c'est un secret de polichinelle de rappeler que de nombreuses personnalités du continent thésaurisent d'importantes ressources financières à l'abri des regards. Il y a lieu de les approcher et convenir de formules de « gentleman agreement » avec elles pour les rassurer, sortie de crise obligeant.

À présent, penchons-nous sur l'une des affectations indispensables à envisager pour les ressources à mobiliser et dont la toile de fond doit rester centrée sur le capital humain, loin de ce qui est de plus en plus désigné péjorativement par le corona-business. Comment ne pas évoquer au prime abord l'impératif d'investir dans la production des masques et plaider pour une généralisation de leur usage? Le port du masque s'est révélé efficace dans plusieurs pays surtout lorsqu'il est associé à un dépistage massif de populations cibles.

Ensuite, les ressources mobilisées gagneraient donc en grande partie à financer en urgence les Activités Génératrices de Revenus (AGR) et les PME/PMI dans des secteurs clés tels que ceux liés à la lutte anti covid-19, l'agriculture, l'artisanat utile et les services ne nécessitant pas de grands attroupements. D'une part, il s'agit de mener des réflexions prospectives pour les court et moyen termes relativement aux secteurs, filières et métiers prioritaires dans le contexte épidémie du

coronavirus en associant les acteurs concernés et les bénéficiaires potentiels. Ensuite mettre en place un mécanisme spécial de refinancement des Institutions de Microfinance (IMF) et des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), à jour jusqu'en décembre 2019 au moins et ayant respecté les normes prudentielles au mieux. Puis s'inspirer de l'organisation déjà existante sur le modèle de l'inclusion financière dans plusieurs pays africains en ciblant dans un premier temps les ménages les plus vulnérables. L'un des outils est le mécanisme des transferts monétaires mais qui ne doit absolument pas servir exclusivement à la consommation des ménages comme c'est le cas généralement mais aussi et surtout au financement encadré des AGR en lien avec les IMF et SFD refinancés. Dans ce contexte de crise à multi facettes, devrait prendre corps une économie solidaire sous une forme revisitée. Il serait donc indiqué qu'une part non négligeable de ces transferts soit affectée au financement des AGR et PME/PMI et une part inférieure à la consommation finale car cette dernière est un acte au bénéfice éphémère.

D'autre part, toujours au moyen de la microfinance, il y a lieu de proposer une reconversion de certains clients/bénéficiaires des services financiers et non financiers des SFD dans de nouvelles activités conjoncturelles utiles pour la période actuelle dès lors que la crise affaiblit drastiquement l'utilité et surtout la rentabilité de certains métiers. De nouveaux modes de consommation naissent du fait des nouvelles mœurs imposées par la lutte contre la pandémie. Et ceci tout en respectant les gestes barrières car dans les pays au Sud du Sahara, un confinement général n'est pas encore décidé. Nous ne sommes au mieux qu'au stade de cordon sanitaire autour de certaines villes et agglomérations « atteintes ». Quand

Macky Sall déclare « Je tiens, en particulier, à l'approvisionnement régulier du pays en (...) denrées de première nécessité. Le gouvernement mettra en œuvre des mesures de lutte contre toute hausse induite des prix », c'est une opportunité sans pareille pour l'agriculture, l'élevage, la petite transformation (en l'absence de grandes industries), la logistique, certains métiers utilitaires, etc. D'autant d'ailleurs que pas loin, au Togo comme en Côte d'Ivoire, des mesures de maîtrise de l'inflation des prix des produits de grande nécessité sont aussi engagées. Toutefois, il faudra vite aller plus loin en agissant sur la production, car bientôt c'est la pénurie des denrées - causée par la psychose généralisée, les mesures de distanciation sociale, de confinement et de cordon sanitaire - qui imposera sa loi sur les prix. Agir vite et autrement sur les chaînes de valeur agricole est l'autre urgence pour juguler la crise humanitaire latente et maintenir des emplois, voire induire des reconversions conjoncturelles utiles. Définir les filières nécessaires, identifier leurs chaînes de valeur multi métiers, calibrer les subventions appropriées en lien avec les organismes financiers qui auront également besoin d'accompagnements spéciaux à cet effet pour répondre aux besoins de « facilité crédit », de garantie et de diverses mesures incitatives

pouvant encourager les producteurs et entrepreneurs tout le long des chaînes de valeur dans une approche d'éclatement des risques.

En clair, insérer dans les mécanismes de solidarité nationale, l'utilisation des canaux de la microfinance dans une approche systémique de filets sociaux qui ne généralise pas l'assistanat. Plutôt miser sur le social productif à l'ère de la pandémie pour en somme, mitiger les effets dévastateurs de son corollaire de conséquences économiques afin que la crise sanitaire n'engendre pas une crise humanitaire. L'idée ici est de promouvoir une Afrique optimiste de responsabilité et non d'insouciance et de poubelle. J'ose croire que l'Afrique vaincra la guerre sanitaire et économique née de l'avènement du coronavirus à l'heure où le modèle économique et social occidental est en questionnement. C'est bien possible. Le continent a une occasion en or pour redéfinir certaines règles du jeu et promouvoir les « home grown solutions » qui sont des réponses endogènes pour peu qu'il réussira à se débarrasser des nombreux scénarii cataclysmiques agités çà et là « Il est l'heure de tourner la page, en changeant de logique. Le temps des discours est révolu », disait fort justement l'économiste africain Carlos Lopez le 31 mars 2020.

**Reckya Madougou**



# ANNONCE



## CORONAVIRUS

COVID-19 ●

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES,  
ADOPTONS LES GESTES BARRIÈRES



Se laver très régulièrement  
les mains avec du savon



Tousser ou éternuer dans son coude  
ou dans un mouchoir à usage unique  
et le jeter



Porter toujours et convenablement  
les masques surtout dans  
les lieux publics



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

Pour signaler tout cas suspect, contactez le numéro vert



appel gratuit 24h/24 7j/7

MEDIASOFT : Société de commercialisation des produits et services informatiques basée au Togo  
Tel. : (+228) 90 15 06 05 — e-mail : mediasoft@mediasofthome.com  
SAGBADO, à côté de la maison du chef canton

[www.mediasofthome.com](http://www.mediasofthome.com)